



le 9 novembre 2018

## **Permis de conduire : les réactions du CNPA face aux déclarations d'Emmanuel Macron**

***Au terme d'une semaine de déplacement dans les territoires de l'est et du nord de la France, le Président de la République a annoncé ce matin à Lens, vouloir « baisser drastiquement le coût du permis de conduire et accompagner les jeunes - et en particulier les jeunes qui rentrent dans l'emploi - à acquérir plus vite et à moindre coût leur permis de conduire, c'est-à-dire en le finançant ».***

Le CNPA a pris connaissance des intentions de l'exécutif par voie de presse comme l'ensemble des Français et regrette de ne pas avoir été consulté en amont par la Présidence de la République. Ainsi, nous aurions pu concevoir conjointement les outils permettant au plus grand nombre d'acquérir le précieux sésame. Si l'accessibilité du permis de conduire constitue aujourd'hui un défi majeur dans de nombreux territoires enclavés et un véritable passeport vers l'emploi pour de nombreux français, il faut que l'accompagnement des aspirants conducteurs ne se fasse pas au détriment de la qualité de la formation et en dehors de tout cadre réglementaire.

Partenaire historique des pouvoirs publics dans le renforcement de la qualité et de l'accessibilité du permis de conduire, le CNPA travaille étroitement avec les députés Françoise Dumas et Stanislas Guérini, dans le cadre de la mission d'information parlementaire qu'ils mènent depuis plusieurs mois sur le permis de conduire et qui devrait rendre ses conclusions d'ici la fin de l'année. Au regard de la qualité des échanges, le CNPA est confiant sur le fait que les pistes qui seront retenues par les parlementaires participeront pleinement à renforcer l'accessibilité, mais aussi la qualité de la formation, et ce, sans fragiliser les milliers d'auto-écoles, ces petites TPE, présentes sur tout le territoire et constituent le véritable bras armé de la sécurité routière de tous les Français.

Aujourd'hui, à la suite des déclarations du chef de l'État, le CNPA tient à redire à l'exécutif qu'il est tout à fait disposé à s'inscrire dans une même logique de concertation et de travail avec les ministères concernés. Les professionnels du secteur sont tout à fait disponibles pour partager avec eux les constats, la connaissance fine des réalités du terrain et leurs propositions. Il semble toutefois important de rappeler qu'à l'instar de nombreuses TPE françaises, les écoles de conduites sont aujourd'hui économiquement fragiles et leurs marges sont extrêmement faibles. Comme indiqué par le Président de la République, la bataille du coût ne pourra se gagner que par une action résolue de l'État venant aider les aspirants conducteurs dans le financement de la formation. Cela pourrait passer par une aide financière directe ou par une baisse de la TVA applicable de 20% à 10%.

Par ailleurs, le CNPA se réjouit que l'enjeu de la mobilité soit considéré dans son ensemble par le chef de l'État, ce dernier annonçant la création de dispositifs visant à aider à l'acquisition d'un premier véhicule pour les jeunes conducteurs, bien que les modalités de financement restent à déterminer.

Le CNPA continuera d'œuvrer pour la sécurité et la mobilité de tous, dans un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des décideurs publics et politiques.